

Des comédiennes brisent le tabou des violences sexuelles au théâtre

PAR SOPHIE BOUTBOUL
ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 9 OCTOBRE 2019



La pièce « Boeing Boeing ». © Théâtre Daunou

Selon les informations de Mediapart, la pièce *Boeing Boeing*, à l'affiche jusqu'en mars 2019, s'est brutalement arrêtée en raison des accusations visant un comédien, Thierry Samitier. Deux actrices se sont plaintes de propos et de gestes déplacés, soutenues dans leur démarche par plusieurs collègues, dont l'ancien footballeur Frank Lebœuf.

Malgré #MeToo, le silence reste pesant au sujet des violences sexuelles dans le théâtre. « *Tout le monde sait mais personne ne bouge. [...] Le milieu du spectacle a choisi le déni* », estimaient plusieurs associations spécialisées dans un communiqué paru cet été lors du festival d'Avignon.

Une nouvelle affaire semble leur donner raison. Selon nos informations, la pièce *Boeing Boeing*, **jouée au théâtre Daunou**, à Paris, de novembre 2018 à mars 2019, a été arrêtée en raison d'accusations de comportements inappropriés, à connotation sexuelle, de la part du comédien et humoriste Thierry Samitier sur deux de ses collègues.

C'est à la suite de l'arrêt maladie de deux comédiennes, qui ont déposé chacune une main courante l'hiver dernier, que les représentations ont été interrompues. Leurs récits sont confirmés par plusieurs autres acteurs de *Boeing Boeing*, dont l'ancien footballeur et désormais comédien Frank Lebœuf.

Contacté, Thierry Samitier, qui travaille souvent à la télé (Canal +, TF1, M6) et se produit régulièrement au théâtre, nie ou minimise la portée des paroles et des

gestes visés. Il se dit « *énormément blessé* » par ces accusations qui vont de réflexions jugées déplacées à des intrusions forcées de la langue lors de baisers sur scène.

Le récit des deux actrices débute par les répétitions en octobre 2018. « *Ça a commencé graduellement*, affirme Alice*, comédienne de 35 ans, ayant requis l'anonymat (voir notre *Boîte noire*). *Au début, c'était des compliments, sauf qu'il a commencé à être tactile* », se souvient Alice.

« *Alors que je prenais un Vélib, Thierry est arrivé derrière moi. Il a mis son bras autour de mon cou et il m'a dit à l'oreille que j'étais une actrice fantastique. Dans le même temps, il avait collé son sexe au niveau de mes fesses* », retrace-t-elle dans sa main courante déposée par la suite et consultée par Mediapart. « *Je me suis dégagée, sous le choc* », précise-t-elle.

Interrogé par Mediapart, Thierry Samitier reconnaît avoir enlacé Alice par-derrière : « *Elle avait été formidable lors d'une répétition. Je suis quelqu'un d'excessif. Et mon excès ce jour-là a en effet généré une tension.* » Il nie cependant avoir collé son sexe à ses fesses.

Inès*, 39 ans, raconte avoir vécu une situation similaire. « *Au début, c'était plus de la drague, il me répétait "ta beauté me trouble", il me regardait avec insistance... Ça me mettait mal à l'aise.* » Un soir, après une répétition, le 24 octobre 2018, Inès se rappelle qu'elle se démaquillait seule dans sa loge. « *J'étais penchée pour accéder au miroir. Thierry est arrivé derrière et a collé son sexe contre mes fesses [ils étaient tous deux habillés – ndlr], en me disant "pourquoi t'as peur de moi ?" avec un ton très pervers et il riait. Je l'ai regardé méchamment et je me suis décalée, et je suis ensuite sortie de la loge* », rapporte-t-elle dans sa main courante déposée par la suite.

Quelques jours plus tard, selon son récit, Inès est seule à la machine à café. « *Derrière le plateau, il m'a coincée contre le mur, en me disant "ta beauté me trouble, qu'est-ce qui nous arrive ?" et il a essayé de m'embrasser. J'ai poussé son bras et je suis partie rapidement* », relate-t-elle dans sa main courante. Thierry Samitier nie fermement ces faits.

Pendant les répétitions, Inès et Alice échangent avec Jeanne*, l'assistante du metteur en scène qui explique avoir été gênée par son comportement, sans avoir subi de harcèlement. Elle évoque un message de drague sur Facebook – consulté par Mediapart –, puis une attitude parfois embarrassante. Une fois, en lui disant bonjour, il aurait tenté de l'embrasser sur la bouche sous couvert d'humour. « *À plusieurs reprises, il s'est mis à respirer dans mon cou* », affirme l'assistante.

À ce sujet, Thierry Samitier affirme : « *J'avais une complicité particulière avec l'assistante du metteur en scène.* » Mais il nie avoir essayé de l'embrasser. Quant au fait de « *respirer dans son cou* », il explique : « *Je pense que l'on s'aimait beaucoup. Quand on se disait bonjour, on se prenait dans les bras.* »

Début novembre, les représentations commencent. La situation se dégrade, selon les comédiennes. « *Il a profité des scènes de baisers pour mettre la langue lorsqu'il devait m'embrasser dans le cadre de la pièce. Il a fait ça à plusieurs reprises* », détaille Alice dans sa main courante. Elle précise à Mediapart : « *Pourtant, ça n'était pas demandé par le metteur en scène.* »

Alice a alors une discussion avec le metteur en scène, Philippe Hersen. Ce dernier confirme : « *Je suis allé voir Thierry pour lui dire que c'était inadmissible, j'étais très embêté et inquiet, car, en plus, ma femme [elle ne témoigne pas dans cet article – ndlr] jouait dans la pièce.* »

Le 28 novembre, Inès dit qu'elle s'est retrouvée dans la même situation. Selon le récit qu'elle a fait à Mediapart, elle demande à Thierry Samitier de ne plus recommencer. Elle en parle à Alice. Toutes deux craignent de mettre la pièce en péril et de perdre leur travail. Elles en parlent avec une autre des actrices. Cette dernière confirme et explique à Mediapart : « *Je n'ai jamais vu ça en 40 ans de carrière. J'ai halluciné qu'il mette la langue.* »

Le 5 décembre, l'acteur aurait recommencé. « *Devant toute l'équipe, j'ai volontairement rappelé Thierry à l'ordre en lui disant de ne pas mettre la langue* », retrace Alice dans sa main courante.

Frank Lebœuf, ancien footballeur désormais comédien, membre de la troupe, confirme : « *Ce soir-là, j'ai vu Alice sortir de scène en tremblant et en disant à Thierry d'arrêter de mettre la langue. J'ai dit à Thierry : "Mais t'es un grand malade toi, va falloir que t'arrêtes, tu sais que je défends une association qui lutte contre les violences faites aux femmes."* » Frank Lebœuf soutient l'association **Elles s'imaginent**.

Le champion du monde de 1998 raconte avoir ensuite reçu un SMS du comédien affirmant que « *tout était faux, qu'il était homosexuel, et que, pour lui, "embrasser des femmes, c'était comme embrasser des merdes de chien"* ». Un SMS que Frank Lebœuf n'a pas conservé, mais que trois comédiennes interrogées par Mediapart affirment avoir lu.



Thierry Samitier, lui, nie catégoriquement avoir intentionnellement mis sa langue dans la bouche des actrices : « *Sur 60 représentations, il y a au moins dix fois où l'autre sent la langue de l'autre dans l'action de la comédie. Il est possible qu'elle ait senti ma langue. Mais je n'ai jamais mis ma langue dans la bouche d'une actrice volontairement. Je ne vois pas le plaisir que je prendrais à embrasser une femme qui n'en a pas envie.* »

L'acteur affirme avoir été mal ce soir-là : « *C'est la première fois que je me suis senti harcelé moralement avec cette humiliation publique.* »

Il confirme en revanche avoir envoyé un SMS à Frank Lebœuf. Il rigole en s'expliquant : « *C'était une bêtise. J'avais rejoint un ami homosexuel dans le Marais [à Paris – ndlr] et j'ai écrit à Frank "t'inquiète pas, je suis homosexuel". Ce SMS, c'était vraiment de l'absurde, car on ne prend aucun plaisir à embrasser sur scène. Je peux avoir des maladresses ou ne pas être drôle.* »

Après quelques jours d'accalmie, Inès assure pourtant qu'il a remis sa langue dans sa bouche sur scène le 18 janvier 2019, comme elle le relate dans sa main courante. À partir de cette date, « *il me harcèle toujours, dès qu'il pose les mains sur moi dans la pièce ou en dehors en exerçant des pressions physiques avec ses mains sur mon corps (bras, mains, épaule)* », a-t-elle affirmé à la police. « *Il m'intimidait. [...] J'étais tétanisée, impuissante* », explique la comédienne à Mediapart, ne pouvant réprimer ses larmes.

« *C'est la période où on ne se lâchait pas, confie Alice. On allait même aux toilettes ensemble. En plus, on se sentait sur la sellette pour la tournée et ça représente un ou deux ans de travail... Donc on ne savait plus quoi faire.* »

Apeurée, Inès dépose une main courante le 15 février 2019 – Alice le fera le 4 mars. Elles hésitent alors à porter plainte – elles renonceront finalement – mais elles veulent laisser une trace écrite.

Le 18 février, les deux femmes envoient un courriel au producteur et au directeur de production, auquel Mediapart a eu accès. Inès y écrit : « *Depuis de nombreux mois, nous subissons de la part de Thierry Samitier des gestes et comportements inacceptables et insupportables [...]. Nous avons peur de lui. Ce samedi, il est arrivé selon ses propres dires "bourré". Nous ne pouvons plus tolérer ces comportements. Nous voulions vous en informer afin que cela ne se reproduise plus.* »

« *Je prends bonne note de votre mail, répond le producteur Pierre Riglet. J'avoue apprécier moyennement la rédaction juridique de ce mail. [...] Néanmoins je comprends ce problème et la gêne qui en résulte et en parlerai à Thierry Samitier avant la représentation de jeudi.* »

« J'en veux à la production »

Après ce message, quelques changements sont opérés. Pierre Riglet les résume à Mediapart : « *Dès que j'ai appris [ces agissements] en février, j'ai convoqué Samitier. Sa réponse a été de nier. J'ai pris des mesures de précaution [...] en enlevant Samitier des loges, pour qu'il soit séparé des filles. J'ai demandé au régisseur d'être attentif et à la cheffe des placements de le surveiller de son arrivée au théâtre à sa sortie. Puis, les représentations ont été captées par vidéo.* »

L'acteur assure que c'est lui qui a demandé au producteur de l'extraire des loges et d'avoir quelqu'un « *en protection* » dans les coulisses avec lui, et récuse avoir exercé des pressions physiques sur les bras ou les mains d'une actrice.

Les deux comédiennes, elles, se sentent alors en danger. Fin février, Inès et Alice racontent avoir évoqué leur départ auprès du producteur. « *J'ai dit que s'il le fallait, je partirais plutôt que de continuer à jouer avec lui. Je ne dormais quasiment plus, je n'avais plus d'appétit. Il m'arrivait souvent de pleurer au théâtre ou chez moi* », se rappelle Inès.

Le remplacement de Thierry Samitier est évoqué. Un autre acteur avait été contacté pour reprendre le rôle, comme l'explique le metteur en scène, Philippe Hersen : « *Je voulais absolument changer de comédien, j'en avais contacté un, sauf que je ne suis pas le décideur.* » Le directeur de production Alexis Gayet confirme : « *J'avais négocié avec l'agent du nouvel acteur choisi et tout était OK.* » Le projet tombe à l'eau. Trop cher, dans des délais trop courts, justifie le producteur Pierre Riglet.

« *Ils ont dit être "coincés" au niveau du contrat de Thierry Samitier, ne pouvant le remplacer, regrette Alice. Je me suis effondrée quand je l'ai appris. Je me suis mise à trembler, à pleurer, je ne pouvais pas jouer trois heures plus tard.* » Elle se rend chez son médecin qui l'arrête pour quinze jours. Inès fait de même.

Le producteur Pierre Riglet détaille : « *C'était pas simple juridiquement, Samitier demandait de gros montants d'indemnités. Rompre le contrat ou licencier est compliqué, on part dans des procédures, au tribunal...* » L'acteur, lui, affirme n'avoir eu à

aucun moment connaissance de la possibilité d'être remplacé et n'avoir jamais parlé d'indemnités avec le producteur.

La juriste Marilyn Baldeck, déléguée générale de l'AVFT, l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail, rappelle le cadre légal : *« Les employeurs ont une obligation de sécurité envers leurs salariés. Cela implique qu'une fois informés, ils doivent diligenter une enquête rigoureuse pour entendre tous les concernés et retracer cela par écrit. La jurisprudence est constante depuis 2002 : le harcèlement sexuel est une faute grave et le licenciement est donc proportionnel à la gravité des faits. »*

Le 11 mars, la production décide d'arrêter les frais. *« Faute de solutions pouvant convenir à l'ensemble des parties, nous avons pris la décision de ne pas poursuivre l'exploitation du spectacle. »*

Frank Lebœuf, qui a déposé une main courante en mars pour relater les faits, regrette cette situation : *« J'en veux à la production car ils n'ont pas fait grand-chose, si ce n'est de le sortir des loges. Cette pièce s'est arrêtée car deux femmes n'en pouvaient plus de ces agissements. »*

Alice et Inès ne sont pas les seules à se plaindre du comportement de Thierry Samitier. Au cours de notre enquête, nous avons pu échanger avec une femme travaillant sur une fiction dans laquelle il a joué. Elle a, elle aussi, demandé l'anonymat, tout en produisant une attestation en cas de poursuite en diffamation (voir notre Boîte noire). Elle raconte : *« Il a essayé de me draguer lourdement dès le départ et il y a eu deux problèmes avec deux femmes de l'équipe. »*

Le producteur, qui était en charge de cette fiction, complète : *« Un jour, mon équipe m'a appelé pour me signaler des blagues graveleuses à connotation sexuelle faites à deux femmes de l'équipe par Thierry Samitier. Nous avons vu l'acteur. Lui nous a assuré que c'était une blague, sans volonté d'être blessant. La réponse de la production a été claire : peu importe, plus jamais. Nous avons été vigilants pour que cela ne se reproduise plus. Si ça avait été le cas, nous l'aurions renvoyé sur-le-champ. »*

Samitier dément là encore. Et jure n'avoir jamais eu de problèmes dans ses autres spectacles. De fait, au cours de notre enquête, nous avons interrogé d'autres personnes ayant travaillé avec lui, pour neuf d'entre elles à la demande de l'acteur. Celles-ci, qui ont la plupart du temps requis l'anonymat, assurent n'avoir jamais été témoin ou victime de comportement déplacé, et dressent le portrait d'un homme *« décalé »*, parfois excessif, qui cherche à faire rire, comme le montrent certaines vidéos postées sur son compte Instagram.

« Il a un caractère farfelu, il est particulier mais il n'a jamais été déplacé au niveau sexuel à mon égard », précise l'une. *« Il était distant et correct »,* dit l'autre. Une comédienne ayant joué avec lui ajoute : *« C'est un déconneur potache, mais quelqu'un de respectueux. Il peut être relou, c'est une grande gueule, mais il n'y a rien du point de vue sexuel. »*

Une de ses amies, qui a travaillé avec lui, s'insurge : *« C'est du lynchage. Le rapport professionnel que j'ai eu avec lui s'est très bien passé au point d'avoir aujourd'hui gardé un lien amical solide. »*

Hélène Lévy, sa co-metteuse en scène sur son one-man show, souligne : *« Il a un humour à lui qui n'est peut-être pas toujours compris par les autres, pas toujours habile. »* Quant à Dominique Coubes, directeur artistique du Théâtre du gymnase, il affirme : *« Thierry est toujours en train de rigoler. Cela peut, peut-être, prendre des proportions intolérables, mais je ne l'ai pas constaté en travaillant avec lui. »*

Aujourd'hui, Inès songe à arrêter sa carrière d'actrice. *« Ce n'était vraiment pas simple avec la production. On s'est tellement battues pour que l'on entende notre détresse. »* Après avoir pensé à porter plainte, elle a renoncé. Selon l'avocate spécialisée Maude Beckers, les faits décrits, s'ils étaient établis, seraient susceptibles d'être qualifiés d'agressions sexuelles et de harcèlement sexuel. *« Les baisers forcés sont des agressions sexuelles tout comme le fait de coller son sexe sur une femme »,* avance-t-elle.

« Je n'en ai pas la force, explique Inès. Ce qu'on a subi était violent et intrusif, et je préfère préserver ma famille. En même temps, je ne voudrais pas

qu'il y ait d'autres femmes victimes, moins entourées, plus vulnérables. C'est pour cela que je témoigne aujourd'hui. » Alice a fait le même choix : « La pièce s'étant arrêtée, j'ai préféré essayer de me reconstruire. »

Boîte noire

Comme nous l'enjoint l'article 39 quinquies de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, nous avons respecté la demande d'anonymat des personnes qui nous l'ont demandé. Nous leur avons donc attribué des prénoms d'emprunt. Mais elles ont

toutes témoigné sous leur véritable identité dans le cadre des procédures citées, et nous avons vérifié la réalité de leurs témoignages remis dans ce cadre.

Toutes celles dont les propos ont été cités dans l'article nous ont fourni des attestations en cas de procès. Sauf mention contraire, toutes les personnes citées ont été interrogées ces derniers mois soit de visu, soit par téléphone, soit par mail.

Nous ne spécifions pas la fiction en question à la fin de l'article pour préserver l'anonymat des femmes victimes, mais, en cas de poursuites judiciaires, le producteur et la témoin ont produit des attestations.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.